



**VILLE DE PLEUVEN**  
**DEPARTEMENT DU FINISTERE**  
**ARRONDISSEMENT DE QUIMPER**

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le

ID : 029-212901615-20240226-DCM2024\_1\_5-DE

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

**ETAIENT PRESENTS** : DEL NERO David, ARZUR Yvon, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, HERFAUT Denis, KERNEVEZ Marie-Hélène, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SINIC Aurélie

**POUVOIRS** : ont donné pouvoir SIMON Mikaël à FRANCHETEAU Laurent, LAGADIC Christophe à CASELLINO Mona, BERTHOLOM Cyril à SINIC Aurélie, GOURVES Muriel à CARIOU Philippe, LE BOSSER Olivia à CORNIC Karine

**ABSENTE** : CARLIER Morgane

**Secrétaire de séance** : Monsieur ARZUR Yvon

-----  
NOMBRE DE CONSEILLERS : 23  
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20  
PRESENTS A LA SEANCE : 14  
DATE DE LA CONVOCATION : 20 FEVRIER 2024  
DATE D'AFFICHAGE : 21 FEVRIER 2024  
-----

**DCM N°2024-1-5**

**Objet : SECURISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : APPEL A PROJET 2024**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Un dispositif mis en place par la circulaire commune des ministres de l'éducation nationale et de l'intérieur, du 29 septembre 2016, visant à la sécurisation des écoles est reconduit pour 2024.

Les travaux et investissement éligibles concernent notamment les matériels de vidéo-protection et d'anti-intrusion des bâtiments (portail, barrières, clôtures ....) ; le taux de subventions pourraient aller jusqu'à 80 % du coût hors taxe.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire qui précise que les devis sont en cours et que la décision définitive sera soumise à l'approbation du conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal**  
**A l'unanimité des présents plus les pouvoirs**

- **Propose** le projet de sécurisation des établissements scolaires de Pleuven,
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la question, après avis des commissions concernées.

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,  
Le Maire,  
David DEL NERO

